

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne  
de l'abbé Alphonse Angot**

**Vairie** (la) - Tome III

**Vairie** (la), h., c<sup>ne</sup> de *Désertines*, à 800 m. E. du bourg. — *G., filius Viarii de Desertinis*, XII<sup>e</sup> s. (Cart. de Savigny). — *H. Le Veier*, avant 1200 (Ibid.). — *Le chasteau de la Varye*, 1658 (Ch. Pointeau, mss.). — *La terre et seigneurie de la Varye*, 1658 (Ibid.). — *La chapelle desservie au château de la Verrye, ... la Vayerie*, 1660, 1690 (Ins. ecl.). — Seigneurie mouvante de Pontmain ; château « dit le château aux sept tours, » d'après M. l'abbé Pointeau. Le domaine comprend en 1658 : « le château de la Varye, les terres et seigneuries de la Chaise et de la Varye, les châteaux, mouvances de fief, justice haute, moyenne et basse, fondation d'église, cimetièrre et presbytère de Désertines et la sergenterie de Saint-Aubin. » Le 2 novembre 1518, Guillaume de la Vairie et Mathurine du Bois de Montbourcher fondèrent, en l'honneur de saint Sébastien, une chapelle de deux messes par semaine, le lundi et le vendredi, et la dotèrent du lieu du Fay, en Vieuvy. Le service fut transféré en l'église vers 1690. Parmi les chapelains : Étienne *Coupe*, † 1660 ; Michel *Touchet*, 1660 ; François *Menu*, du Mans, 1690, 1697 ; Mathurin *Charlot*, curé de Vieuvy, † 1746 ; Thomas *Retoust*, du diocèse de Bayeux, 1746 ; Philippe *Retoust*, démissionnaire, 1788 ; César-Philippe *Le Dauphin de la Blinière*, tonsuré, 1788.

Les seigneurs donnèrent dans le protestantisme au XVII<sup>e</sup> s.

*Seigneurs* : Guillaume, fils du voyer de Désertines, XII<sup>e</sup> s. — Hugues Le Vayer donne à Savigny une ferme que tenait de lui Guillaume Avenel, du consentement d'Hamelin de la Chaise, seigneur du fief, avant 1200. La terre avait pris le nom de la famille qui précède, elle donna le sien aux suivants : — Guillaume de la Vairie possède le moulin de Geré, 1397. — Jean de la V., marié avant 1420 à Aliette de Goué, témoin à Fougerolles en 1423. — Michel de la V. enlève à Laval la fille du sénéchal, Anne Hay, qui épousa Lancelot Frezeau. — Guillaume de la V., mari de Mathurine du Bois de Mont-bourcher, 1501, 1547. Marie, sa fille, épousa Charles de la Hautonnière en 1514. — Jean de la V., seigneur de la Chaise, 1572 ; il fut accusé d'avoir trempé, le 13 juin 1580, dans le meurtre de Guy de Dommaigné dans les landes de la Melinais, mais il prouva qu'il était alors à sa terre de la Vairie. — Guy ou René de la V., mari de Françoise des Nos, fille de François des Nos et de Charlotte de Jousson, était huguenot. Il fit baptiser Judith à la Vieuville en 1618 et Marguerite à la Vairie en 1633. — Guy de la V. vendit toutes ses terres de Désertines en 1658, pour 100.000 *l*, qui furent versées à ses créanciers : Judith, sa fille, le seigneur de Goué, le seigneur de Romilly. Il y avait sans doute faculté de rachat, car Jean de la Vairie est donné par le rapport de Colbert, en 1664, comme seigneur de la V., « riche de 20.000 *l* de rente, » et la possession est en litige entre Guy de la Vairie et Nicolas des Ormes en 1669. — Paul de la Vairie est seigneur de la V. et d'Aigreville en Normandie, 1702. — Gabriel Auvray, 1738, 1739. — La baronne de la Chaise, 1746. — Jean-François Le Dauphin des Tesnières, avocat en parlement, 1788.

Chart. de Lévaré. — *Cart. de Fontaine-Daniel*. — Ch. Pointeau, *Certificats*, p. 123 ; *l'Abbayette*, p. 49. — Reg. des protest. de Vitré. — *Bull. hist. de la M.*, t. I, p. 170.